

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] plate-forme Romorantin

De : M. MERLIN

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 29/03/2023 20:09

Monsieur le Préfet,

Veillez trouver ci-dessous ma contribution à l'enquête publique du projet Catella,

Tout d'abord et en priorité se pose la question de l'utilité d'un nouveau projet logistique.

La zone d'activités des grandes Bruyères ne pourrait-elle pas être convertie , par exemple, en zone de maraîchage ou horticole cultivée en bio ? Les écoles de la ville, l'hôpital entre autres seraient un bon débouché dans l'optique de la valorisation des circuits courts. Dans notre secteur les exploitations en maraîchage bio sont peu nombreuses, M.Malliet à Millançay prend sa retraite et la famille Hibry est déjà située assez loin.

Les projets de plates-formes abondent dans le secteur : Salbris, Vierzon, Beaugency ... Les Loir et Chériens connaissent bien le panneau affichant 50 000m² à occuper près de la rocade à Blois qui semblerait indiquer qu'on n'a pas besoin de ce genre de folie destructrice des sols agricoles .Plus généralement avons-nous comme avenir une société où ce qui s'achète prime sur le vivant ? Ne prend-on pas le risque de construire des plates-formes qui ne serviront à rien, futures friches industrielles ?

D'ailleurs a-t-on recensé les bâtiments vacants sur le secteur susceptibles d'être utilisés comme plates-formes logistiques si toutefois c'était l'option retenue ? A-t-on consulté les entreprises locales qui occupent ce créneau comme l'entreprise Charbonnier qui s'efforce d'utiliser des espaces vacants plutôt que d'en construire de nouveaux ? A-t-on mesuré l'impact sur une entreprise sérieuse et locale d'une telle concurrence ?

D'après les informations livrées par la presse locale l'entreprise Catella envisage de stocker dans certaines de ces plates-formes des matières combustibles diverses : quelles sont-elles ? A-t-on évalué les besoins pour faire face à d'éventuels sinistres ? Du reste sait-on exactement quelles entreprises utiliseraient les locaux ?

M. Lorgeoux, maire de Romorantin présente dans la corbeille de la mariée un cadeau qui selon lui devrait mériter tous les applaudissements c'est le nombre d'emplois créés. Il y a fort à craindre que ce soit un miroir aux alouettes car le secteur de la logistique a de plus en plus recours à la robotique.

Dans la revue Romo-Dialogue est passée sous silence la question de l'entretien des routes que les camions ne manqueront pas d'endommager : qui aura la charge de réparer ? Les entreprises ou les collectivités locales déjà à cours d'argent ?

A-t-on mesuré les conséquences d'une circulation accrue dans les communes impactées par la pollution sonore et de l'air sans parler de la dangerosité accrue sur de petites routes ? En termes de tourisme ce projet nuit à l'image véhiculée par la Sologne, Chambord, aux efforts consentis pour la Loire à vélo.

Pour traiter de ces questions, entre autres, il serait éminemment souhaitable qu'un débat public permette de lever les zones d'ombre et d'évaluer l'opportunité d'un projet qui va exactement à l'encontre des constats alarmants du GIEC pour l'horizon 2030 tout proche.

M.José Merlin